

**COMMUNE DE VICH**  
**RAPPORT DE LA COMMISSION DES BATIMENTS**  
**sur la réalisation du bâtiment multifonction**  
**« Forum des Pralies » 2017-2020**

**Monsieur le Président,**  
**Mesdames et Messieurs les Conseillers,**

La Commission des Bâtiments composée de Mesdames Marlies Fröhlich, Nathalie Streit, Carol Wuersch, ainsi que de Messieurs Stéphane Boucher et Claudio Greco s'est réunie le 2 novembre 2020 pour évaluer la procédure de construction du bâtiment multifonction, désormais appelé « Forum des Pralies », et la gestion de projet y relative.

Elle a rencontré le 22 octobre une délégation de la Municipalité et le bureau Vallat Partenaires SA avec qui elle a pu partager leur vision et leurs expériences. Nous les remercions pour leur disponibilité et la qualité de leurs informations.

La construction du bâtiment multifonction a débuté en 2018 après une phase d'étude de projet pilotée par la Municipalité. La conduite de projet a été confiée au bureau Vallat Partenaire SA qui a fonctionné comme BAMO (Bureau d'Assistance à Maître d'Ouvrage) et rempli le rôle habituellement dévolu aux services techniques communaux. Le chantier a été suivi par le bureau éo architectes SA de Lausanne, mandaté pour la réalisation.

Durant les trois ans de chantier, une quarantaine d'entreprises ont fourni des prestations à des degrés divers. L'attribution de contrats aux entreprises a été réalisée de trois manières différentes : par appel d'offres public, par appel d'offres sur invitation et par commandes de gré à gré. Toutes les attributions se sont faites en respectant la loi sur les marchés publics et en fonction des paliers financiers légaux.

Le chantier a rencontré quelques imprévus qui ont été correctement gérés. Il s'agit en particulier du terrain à l'arrière du bâtiment qui s'est révélé très spongieux et qu'il a fallu stabiliser. Dans un autre registre, deux entreprises ont affronté une faillite et ont dû être remplacées pour un surcoût modéré. D'une manière générale, les entreprises mandatées ont bien collaboré à la réussite de la construction.

L'UAPE avait été dimensionnée pour 24 enfants. Face au succès des premières inscriptions, la capacité de l'UAPE a été portée en cours de chantier à 36 enfants, dans le respect des normes applicables à la petite enfance. La zone restaurant du bâtiment est destinée à l'accueil des repas scolaires, proposés par l'AISE ou apportés par les enfants eux-mêmes. On peut raisonnablement considérer aujourd'hui que les 2/3 du bâtiment sont dévolus à des activités parascolaires.

Tous les aménagements liés à une exploitation culturelle ou festive de la salle ont été réalisés. Il s'agit du mobilier de scène, des tables, des chaises, de l'équipement de son et de projection. Nous suggérons d'installer une alimentation électrique extérieure pour des manifestations qui auraient lieu sous l'avant-toit ou dans la pelouse centrale.

L'exploitation du bâtiment génère des tâches supplémentaires en termes de location, de nettoyage et d'entretien. Ces activités sont assumées pour l'instant par des entreprises externes.

En ce qui concerne l'utilisation du bâtiment, nous avons constaté que les plages horaires disponibles pour la population sont très restreintes du lundi au vendredi. Quant aux tarifs de location, ils nous apparaissent peu compréhensibles et plutôt élevés pour des événements modestes en soirée. Nous souhaitons rappeler que le bâtiment multifonction - comme son nom l'indique - a été conçu de manière modulable pour une large palette d'utilisation.

Actuellement, la priorité donnée à l'utilisation parascolaire limite la modularité et la disponibilité pour d'autres citoyens. La Commission des Bâtiments invite la Municipalité à imaginer des solutions alternatives, pour permettre des locations en semaine ou sur un seul soir le week-end, et à maintenir réellement la vocation universelle du bâtiment.

En l'état et sur la base des informations dont elle dispose, la Commission des Bâtiments se félicite de la très bonne collaboration des parties prenantes à ce projet et du résultat magnifique que constitue ce Forum des Pralies. Il transmet ce rapport au Conseil Général pour son information et comme gage de sa pleine satisfaction.

Marlies Fröhlich



Stéphane Boucher



Nathalie Streit



Carol Wuersch



Claudio Greco

Vich, le 2 mars 2021